

**TRANSFERT DES EMPLOIS ADMINISTRATIFS DES LYCEES MUTUALISATEURS
MESURES RS 2025 - BOP 141 vers BOP 214**

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION ACADEMIQUE du 27/03/2025

MESURE DE TRANSFERT AU 01/01/2025 : - 2 ETP ⁽¹⁾

RETRAITS ADMINISTRATIFS - BOP 141

Dpt	RNE	Type	Etablissement	Commune	Mesure	MCS
2	0020059D	LGT	Gérard de Nerval	SOISSONS	-1,0	1
60	0600002B	LYC / SEP	Paul Langevin	BEAUVAIS	-1,0	0
					-2,0	1

REDÉPLOIEMENTS - BOP 214

Dpt	RNE	SERVICE	Mesure
80	0800069R	Rectorat - SAGEPEI	2,0
			2,0

⁽¹⁾ Cette mesure, à la date du 01/01/2025, ne sera dans les faits applicable qu'au 01/09/2025.

Il a été décidé par l'académie de transférer ces postes au SAGEPEI à compter du 01/09/2024 et de n'acter la suppression dans les lycées mutualisateurs qu'au 01/09/2025.

MESURE DE TRANSFERT AU 01/09/2025 : - 1 ETP

RETRAITS ADMINISTRATIFS - BOP 141

Dpt	RNE	Type	Etablissement	Commune	Mesure	MCS
60	0600002B	LYC / SEP	Paul Langevin	BEAUVAIS	-1,0	0
					-1,0	0

REDÉPLOIEMENTS - BOP 214

Dpt	RNE	SERVICE	Mesure
80	0800069R	Rectorat - SAGEPEI	1,0
			1,0